



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Définition

Les présentes conditions générales de vente (ci-dessous désignées « CGV ») s'appliquent à toutes les formations et offres de services dispensées par IG formation. Toute commande vaut acceptation sans réserve par le client des présentes CGV. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute inscription, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part d'IG Formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du programme de formation à ses besoins, et plus spécifiquement aux besoins de ses salariés, dénommés stagiaires.

Réservation et Inscription

Toute réservation doit faire l'objet d'une confirmation écrite, par mail ou sous forme d'un bon de commande ou du bulletin d'inscription à adresser à IG FORMATION. Pour chaque action de formation, une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail ou un contrat de prestation sera adressé en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise avant le début de la formation. Toute inscription à une session de formation sera prise en compte à la réception de cette convention de formation ou du contrat de prestation dûment signé par le Client.

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient à l'entreprise d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation. LA notification de l'OPCA, de votre numéro d'adhérent et du numéro de dossier doit nous être précisée sur votre bon de commande.

L'accord de votre OPCA devra nous être transmis avant la fin de la formation. A défaut le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de subrogation, le Client s'engage à payer les montants non pris en charge par l'OPCO.

Convocation de formation

Une convocation individuelle est adressée au responsable de l'inscription. Elle précise l'intitulé de la formation, la ou les dates, les horaires, l'adresse du stage et les éléments dont le stagiaire doit se munir. Elle est accompagnée du programme à remettre au(x) stagiaire(s) spécifiant le nom du formateur et éventuellement du plan d'accès à notre centre ou au lieu de formation.

Annulation et Report

Conformément à l'article L6353-5 du Code du Travail, à compter de la date de signature de la convention de formation, le Client, pour le compte du stagiaire, dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de 14 jours calendaires avant le début du stage ne donne lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre 14 et 7 jours calendaires avant le début du stage donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage.
- Une annulation intervenant moins de 7 jours calendaires avant le début du stage donne lieu à une facturation du montant intégral du stage.

Le client est autorisé à remplacer, sans frais jusqu'à la veille du stage, ses stagiaires.

Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

IG FORMATION se réserve la possibilité de reporter un stage en cas de nombre d'inscrits insuffisant, ou de problème technique. Dans ce cas, les stagiaires inscrits seront prévenus au moins 7 jours calendaires avant le début du stage et de nouvelles dates leur seront proposées.

Non sollicitation de personnel

Le client et ses stagiaires s'engagent à ne pas solliciter et/ou recruter le formateur réalisant la prestation ou tout autre personnel d'IG FORMATION avec qui il aurait été en contact à l'occasion de sa formation. Cet engagement est valable pendant les 12 mois qui suivent la fin de la formation. Il s'applique au personnel ainsi qu'à nos formateurs et consultants salariés et contractuels.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques (quelle qu'en soit la forme) utilisés par IG Formation constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Les formateurs de IG Formation conservent l'intégralité de leurs droits d'auteur sur le contenu des formations et sur la documentation écrite et audio, remise aux stagiaires. Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de la documentation est interdite sans l'accord écrit des intervenants.

Responsabilité

IG FORMATION s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose. IG FORMATION n'est pas responsable des objets et effets personnels des clients et/ou stagiaires, ni des dommages causés au matériel des clients et/ou stagiaires.

IG FORMATION ne peut en aucun cas être déclarée responsable de tout dommage indirect tels que perte de données, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation. Quel que soit le préjudice, la responsabilité d'IG FORMATION est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

Facturation

Nos prix sont établis hors taxes. Tout changement de TVA entraîne automatiquement le réajustement des prix TTC.

En cas de règlement partiel ou de non règlement par l'OPCA du client, quelle qu'en soit la cause, la différence ou la totalité sera directement facturée au client. Le prix des formations n'inclut pas les frais de déplacement et de repas des stagiaires, qui restent à leur charge ou à celle de l'entreprise cliente.

Nos factures sont réglables sous un délai de 30 jours, et sans escompte.

Dans le cas où le Client inscrirait un stagiaire dans une formation sans avoir procédé au paiement des formations antérieures, IG Formation pourra refuser d'honorer la commande, et lui refuser l'accès à la formation, sans que le Client ne puisse prétendre à une indemnisation.

En cas de retard de paiement, les sommes restantes dues porteront intérêt de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, au taux de 2 % le mois, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

En tout état de cause, tout client en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur à l'égard d'IG FORMATION, d'une indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement (conformément aux articles D.441-5 et 441-6 du Code de Commerce).

Communication

A compter de l'acceptation des présentes CGV par le Client, IG Formation se réserve le droit de citer le nom du Client à titre de référence dans tout document publicitaire, commercial et institutionnel notamment sur son site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant, ce que le Client déclare expressément accepter. Dans le contraire, le client s'engage à nous préciser par écrit de ne pas citer son nom.

Droit applicable

Les conditions générales de vente détaillées dans le présent document et les contrats émis par IG FORMATION sont régis par le droit français et la politique de confidentialité d'IG Formation.

Les Parties reconnaissent que l'exécution du présent contrat implique le traitement de données à caractère personnel et peut nécessiter ou permettre, le cas échéant, l'accès et le traitement par IG Formation, à ces données, pour répondre aux besoins des Prestations qui lui sont confiées. Les Données sont soumises à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi informatique et liberté, et au Règlement général sur la protection des données n°2016/679.

IG Formation s'engage à traiter les Données conformément aux principes définis par la Loi sur la Protection des Données en vigueur et conséquence à respecter et à faire respecter par son personnel et ses sous-traitants les obligations suivantes : - veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données s'engagent à respecter la confidentialité des Données ; - ne prendre aucune copie des Données, documents et supports d'informations confiés, à l'exception de celles nécessaires pour les besoins de l'exécution des prestations prévues au présent contrat ; - ne pas utiliser les Données, documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées au présent contrat ; - ne pas divulguer ces Données, documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales en dehors des cas spécifiés au présent contrat ; - ne pas stocker les Données ou les transférer dans un pays situé hors de l'Union européenne; - prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des données, documents et informations traités ; - mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité des Données adapté au risque et notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées ; - informer le Client de toute faille de sécurité ayant des conséquences directes ou indirectes sur le traitement des Données et de toute réclamation qui lui serait adressée par toute personne concernée ; - mettre à la disposition du client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues par la loi sur la Protection des Données en vigueur et pour permettre la réalisation d'audits par le Client ; - aider le client, dans toute la mesure du possible à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits prévus par la Loi sur la Protection des Données en vigueur.

IG Formation garantit au Client que le contrat qu'il met en place avec ses éventuels sous-traitants contient des engagements au moins aussi stricts que ceux prévus ci-dessus, de façon à pouvoir assurer le respect de ses propres obligations au titre du présent contrat, et notamment celles relatives à la confidentialité et à la sécurité des Données.

En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, au paiement du prix, à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV, une solution amiable sera tout d'abord recherchée. A défaut le Tribunal de Commerce de Cahors sera réputé seul compétent.